



**Association pour la Promotion de l'Enseignement
et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme**

***Une initiative de l'APERAU Internationale, pour une
meilleure visibilité des recherches en aménagement-
urbanisme***

Les formations en aménagement-urbanisme rassemblées autour de la charte APERAU promeuvent l'interdisciplinarité, développent des savoirs réflexifs sur l'action publique, permettent l'adaptation de concepts à des situations territoriales complexes. Leur utilité sociale est avérée, si on considère leur notoriété auprès des employeurs et leurs représentants, comme auprès des étudiants. Ces formations et leurs débouchés soulignent la pertinence de l'action locale pour répondre à des enjeux globaux (urbanisation, crise environnementale, besoins humains et sociaux, etc.).

Ces dernières années, l'APERAU-Internationale et ses sections régionales (Afrique-Maghreb-Orient, Amérique, France-Europe) ont lancé plusieurs initiatives destinées à **créer de nouvelles passerelles** entre le monde de la recherche, les formations en aménagement-urbanisme et les milieux professionnels. Ainsi, le prix de thèse sur la ville, soutenu par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions (CERTU), le Conseil Français Des Urbanistes (CFDU) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), constitue aujourd'hui un événement majeur. Il donne une visibilité à la recherche doctorale sur la ville et les territoires, en même temps qu'il met à disposition des milieux professionnels les derniers développements dans le domaine. De son côté, la section Maghreb-Afrique a soutenu la création par des doctorants en aménagement-urbanisme d'une revue électronique, Urbamag, facilitant leur mise en réseau. Des séminaires et colloques sont également organisés régulièrement.

L'APERAU s'inscrit dans la circulation internationale des idées qui caractérise aujourd'hui la recherche sur les villes et territoires. Chaque Journée annuelle est l'occasion de faire le point sur les avancées de la recherche francophone. L'APERAU Internationale participe aux travaux du *Global Planning Education Association Network (GPEAN)*, qui a été créé par 8 associations internationales de formations en aménagement-urbanisme, dont l'APERAU. Une des activités importantes du GPEAN est l'édition de la série d'ouvrages *Dialogues in Urban and Regional Planning*, qui rassemble des contributions proposées par chaque association. Le comité éditorial international du GPEAN prépare actuellement le volume 4 de *Dialogues*.

La mise en place par l'APERAU Internationale du prix annuel de l'article scientifique de référence en aménagement de l'espace et urbanisme s'articule à l'activité du GPEAN. En plus de manifester chaque année la reconnaissance de la communauté scientifique francophone pour un chercheur, l'attribution d'un prix APERAU débouchera sur **la traduction en anglais du (des) articles(s) lauréat(s)**, afin qu'il(s) figure(nt) dans un volume de la série *Dialogues*.

La procédure définie pour le prix APERAU s'inspire de celle mise en place depuis 1995 par *Association of European Schools of Planning (AESOP)*, à laquelle certains collègues de l'APERAU ont participé en tant que membres des instances de cette association. Elle est adaptée à la réalité intercontinentale de l'APERAU Internationale.

Objectifs du prix annuel de l'article scientifique de référence en aménagement de l'espace et urbanisme

Trois buts principaux peuvent être mentionnés :

- mettre en valeur la contribution de chercheurs et de professionnels francophones du domaine de l'aménagement et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages traitant de la ville et des territoires
- attirer l'attention du monde universitaire et des autres parties intéressées, dans le monde francophone, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace
- contribuer à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

Calendrier de l'édition 2010

- **15 février** : date limite pour la soumission des articles ; les articles envoyés avant sont lus avant
- **30 mars** : fin de la première phase d'évaluation par le Comité de sélection ; nomination de 5 articles (maximum)
- **5-20 avril** : relecture et réévaluation des 5 articles nominés par le Comité de sélection
- **4 mai** (à Brest) : réunion du Comité de sélection et sélection finale de l'article lauréat
- **5 mai** : Proclamation des résultats lors de l'Assemblée Générale de l'APERAU Internationale.

Procédure de soumission d'articles

Sont concernés par le Prix :

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture
- les contributions à ouvrage collectif
- tout chapitre d'ouvrage émanant d'un ou plusieurs auteurs

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés **en français**. Les auteurs n'ont pas nécessairement un rattachement institutionnel à un institut membre de l'APERAU.

Pour l'édition 2010 du prix, sont concernées les **publications parues en 2009**.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

Les propositions d'articles émanent :

- **des éditeurs de journaux scientifiques** (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- **des enseignants ou chercheurs** rattachés à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- de **toute autre personne intéressée** par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un Comité de sélection qui émane de l'APERAU Internationale et rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

Composition du Comité de sélection

Pour un fonctionnement efficace, le Comité de sélection comprend un nombre restreint d'enseignants-chercheurs. Compte tenu de la charge de travail induite et dans un souci de transparence, ce comité est renouvelé périodiquement.

Le représentant de l'APERAU Internationale au comité éditorial international du GPEAN (désigné par le bureau de l'APERAU Internationale) est membre du comité de sélection et en assure la coordination. Il s'agit actuellement de **Christophe DEMAZIERE**, professeur à Tours (Polytech'Tours et UMR CITERES). Le Président de l'APERAU-Internationale, M. **Didier PARIS**, est également membre du jury.

Les autres membres du Comité de sélection sont désignés par la section régionale dont ils relèvent, parmi les enseignants-chercheurs des instituts adhérant à l'APERAU-Internationale.

Chaque section régionale désigne des membres pour siéger au Comité de sélection, selon le « poids » de chaque section dans l'APERAU-Internationale, soit :

- pour la section Afrique-Maghreb-Orient, 1 membre : **Abdelaziz ADIDI**, professeur et directeur de l'INAU, Rabat
- pour la section Amérique, 1 membre : **Isabelle THOMAS MARET**, professeure à l'Institut d'Urbanisme, U. Montréal
- pour la section France-Europe, 2 membres : **Marcel BAZIN**, professeur émérite à l'IATEUR, U. Reims ; **Alain MOTTE**, professeur émérite à l'IUAR, U. Aix-Marseille 3

Le mandat d'un membre du comité de sélection est de 3 ans, non renouvelable. Un renouvellement progressif du comité de sélection sera assuré, pour constituer une mémoire de la démarche.

Le secrétariat du comité de sélection est assuré par Fabien NADOU, doctorant en aménagement-urbanisme à l'Université de Tours.

Procédure d'évaluation

Les critères d'évaluation des articles proposés au Comité de sélection sont les suivants :

- l'article est en rapport avec l'aménagement de l'espace
- Grande qualité conceptuelle
- Grande qualité méthodologique
- Relation forte à la production scientifique et aux débats sur les questions d'aménagement de l'espace
- Signification élevée des résultats pour la sphère académique et/ou les praticiens
- Niveau général élevé de qualité intellectuelle

Un document spécifiant plus précisément ces critères est élaboré par les membres du Comité de sélection et peut être modifié par eux après chaque attribution annuelle.

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le Comité d'attribution du prix sélectionne les 5 meilleurs articles à l'issue d'une démarche d'évaluation quantitative.

Chaque article reçoit de chaque lecteur une note (de 1 à 5) pour chaque critère de sélection mentionné ci-dessus. Chaque critère a un poids égal. Le score attribué par un membre du jury à un article est égal à la somme des scores pour chacun des 6 critères. Le score final de l'article est la moyenne arithmétique des scores des différents lecteurs.

Dans la deuxième étape, le Comité d'attribution du prix lit et évalue à nouveau avec attention les articles sélectionnés et, en plus des scores, les membres du jury explicitent leur évaluation.

Mesures destinées à éviter le favoritisme

Pour éviter tout biais, chaque article est évalué par des membres du comité de sélection qui ne sont pas des collègues ou partenaires de recherche du (des) auteur(s) en question. Au niveau du choix final de l'article se voyant attribuer le prix, ne participe pas au vote tout membre du comité de sélection qui serait un collègue ou partenaire de recherche du (des) auteur(s) en question.

Où envoyer les articles?

Merci d'envoyer les articles qui vous semblent constituer une référence pour l'aménagement-urbanisme (de préférence en format pdf) à :

christophe.demaziere@univ-tours.fr ET f.nadouV2@gmail.com

ou, par voie postale, à :

Christophe Demazière / Prix APERAU
Polytech'Tours-Département Aménagement
BP 30553
F-37205 Tours cédex 3
France

Coordonnées des membres du comité de sélection

- Christophe DEMAZIERE
Polytech'Tours - Département Aménagement
UMR 6173 CITERES
christophe.demaziere@univ-tours.fr
- Alain MOTTE
IUAR
Université Paul Cézanne
alain.motte@univ-cezanne.fr
- Abdelaziz ADIDI
Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme
Rabat
inau@maghrebnet.net.ma
- Isabelle THOMAS MARET
Université de Montréal
isabelle.thomas.maret@umontreal.ca
- Marcel BAZIN IATEUR
Université de Reims
marcel.bazin@univ-reims.fr
- Didier PARIS,
IAUL
Université de Lille 1
didier.paris@univ-lille1.fr